



NORMANDIE
connectée

[Retour aux actualités](#)



L'Union Européenne accompagne la numérisation de la Normandie via [l'axe numérique du FEDER 2021-2027](#).

Cet axe soutient l'accès au numérique via :

- Le financement de projets d'animation et sensibilisation aux usages numériques (ex. ateliers des bonnes pratiques numériques à destination des jeunes) ;

- Le développement de nouveaux services en faveur de la montée en compétences numériques des acteurs des territoires (ex. ateliers avec du matériel innovant) ;
- La mise à disposition de lieux de médiation numérique (ex. rénovation EPN/Tiers-lieux ou développement de nouveaux services dans les lieux existants).

Un intérêt particulier est porté aux projets **innovants, structurants, répliquables** et prenant en compte **les enjeux du numérique responsable et durable**.

Le [FEDER](#) finance **à hauteur de 80% des dépenses éligibles**. Le seuil d'intervention est fixé à 20 000 € de subvention, cela correspond à des projets d'environ 25 000 € HT de dépenses éligibles.

Dépenses éligibles : dépenses nécessaires à la mise en œuvre du projet, par exemple : frais de personnel, études, matériel numérique, licences, abonnements à des services numériques, travaux de réhabilitation et d'aménagements légers.

Contact : Direction de l'Aménagement Numérique – feni@normandie.fr